COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 08 novembre 2023
Procès-verbal n° 09

****

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

****

Approbation du PV n° 08 (par voie électronique) du jeudi 02 novembre 2023 sans modification.

****

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention
- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Antran	Leigné sur Usseau	Poitiers Cep
Availles en Châtellerault	Ligugé	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Loudun	Poitiers Portugais
Biard	Lusignan	Pressac / Availles Limouzine
Buxerolles	Mignaloux Beauvoir	Savigny l'Evescault
Cenon sur Vienne	Mirebeau	Sommières St Romain
Châtellerault Portugais	Montamisé	St Benoît
Châtellerault SO	Montmorillon	St Julien l'Ars
Chauvigny	Naintré	St Léger de Montbrillais
Cissé	Neuville	St Saviol
Espoir	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Ouzilly	Thuré Besse
Fleuré	Ozon	Valdivienne
GJ Montasèvres	Payroux Charroux Mauprévoir	Vallée du Salleron
Jardres	Poitiers Asac	Vicq sur Gartempe
Jaunay Marigny	Poitiers ASPTT	Vouillé
La Pallu	Poitiers Beaulieu ES	Vouneuil Béruges
		Vouneuil sur Vienne

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

****

DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26560117 : Loudun (2) – Orches (1) en Départemental 5 poule A du 22/10/23
Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26892374 : Chasseneuil St Georges (4) - Colombiers (2) en Départemental 5 poule C du 15/10/23
Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 26667913 : Valdivienne (3) – La Chapelle Viviers (1) en Départemental 5 poule G du 22/10/23
Feuille de match informatisée reçue et contrôlée.
Dossier classé.

Match n° 26990025 : Jaunay Marigny (1) - Naintré (1) en U17/U18 Départemental 1 du 07/10/23
Feuille de match informatisée reçue et contrôlée.
Dossier classé.

****

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.